

2 Politique

Présidentielle 2016/Mission d'observations de l'UE

«Les conditions de vote (...) jugées satisfaisantes»

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

C'est ce qui ressort de la déclaration préliminaire de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE). Tout comme, elle a invité, hier, la Cénap à «poursuivre les opérations de centralisation des résultats dans la transparence».

LA Mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE) a fait, hier, une déclaration en rapport avec le processus électoral au Gabon dans une structure hôtelière de la place. Laquelle portait sur les conclusions préliminaires de ladite mission d'observation.

Ainsi, tout en mettant à mal la gestion du processus et relevant le «contexte politique tendu», elle a jugé «les conditions de vote (...) satisfaisantes». Toute chose que les membres de la MOE ont justifiée



Les observateurs de l'UE.

par «l'absence d'affluence excessive, de tension, d'agitation ou d'activités de campagne, garantissant dans les mêmes proportions le secret du vote». En outre, les observateurs de l'Union européenne (UE) ont invité la Commission électorale nationale auto-

nome et permanente (Cénap) à «poursuivre les opérations de centralisation des résultats dans la transparence». Dans ce contexte, elle a recommandé à cette institution de mettre à la disposition du ministère de l'Intérieur non seulement les résultats nationaux, comme l'y

oblige la loi, mais, «en y associant les résultats de chacune des localités selon les bonnes pratiques en la matière». Au final, la MOE a dit continuer à observer les développements post-électoraux. Notamment la centralisation des résultats et la phase du contentieux

électoral, y compris le traitement des infractions éventuelles. «La Mission publiera un rapport final sur l'ensemble de ses observations, qui inclura des recommandations, dans les semaines qui suivront la fin du processus électoral», ont annoncé les observateurs.

Communiqué de la Mission de l'OPAD

SUIVANT avec une grande attention la situation politique au Gabon dans le contexte de l'élection présidentielle du 27 août 2016, l'Observatoire panafricain de la Démocratie (OPAD), a constitué et déployé, depuis le 24 août 2016, une mission électorale internationale de Haut niveau, conduite par SEM. Sylvestre Ntibantunganya, ancien président de la République du Burundi.

A l'instar des autres missions électorales, la mission de l'OPAD a rencontré les hautes autorités gabonaises en charge du processus électoral, certains candidats et leurs collaborateurs, des missions diplomatiques et

d'autres missions électorales. Avant le scrutin, la mission de l'OPAD a observé les dernières activités de campagne des principaux candidats. Le jour du scrutin, la mission de l'OPAD a observé le déroulement des opérations de vote à Libreville et dans l'Estuaire.

La mission de l'OPAD se félicite et salue le calme qui a prévalu le jour du vote.

La mission a constaté une organisation satisfaisante des opérations de vote, ainsi qu'un scrutin libre, transparent et équitable.

Au regard du bon déroulement du scrutin, la mission de l'OPAD encou-

rage les parties prenantes à se conformer aux dispositions des lois électorales en vigueur au Gabon, en matière d'annonce et de proclamation des résultats du vote exprimé, ainsi que celles relatives au contentieux électoral.

La mission de l'OPAD appelle la population et les acteurs politiques gabonais à préserver la paix et la stabilité au Gabon.

Fait à Libreville, le 29 août 2016.

Communiqué du ministère de l'Intérieur

A la suite de la Déclaration préliminaire de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne au Gabon (Libreville, 29 août 2016) :

Le Ministère de l'Intérieur prend acte du rapport globalement positif des observateurs de l'Union européenne. Rappel : seule la Cénap est habilitée à fournir les résultats officiels pour proclamation.

Le ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène publiques prend acte du satisfecit des observateurs de

l'Union européenne exprimé ce jour lors d'une conférence de presse organisée à Libreville, et salue le rapport globalement positif, malgré quelques irrégularités, sur le processus électoral, notant que :

«Dans près de 95% des 260 bureaux observés les conditions de vote ont été jugées satisfaisantes.»

«Les deux principaux candidats ont chacun déployé des scrutateurs au sein des bureaux de vote, respectivement 80% et 75%, garantissant ainsi la transparence du processus.»

«Le scrutin s'est déroulé dans la paix et le calme, sans incident

majeur, et le secret du vote a été garanti.»

«Les déclarations des observateurs de l'Union européenne confirment les efforts mis en place à toutes les étapes du processus pour garantir le bon déroulement du scrutin et le respect du vote des citoyens gabonais», souligne Pacôme Moubelet Boubeya, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène publiques.

Les observateurs de l'Union européenne ont eu accès à différents bureaux de vote à travers le pays et ont pu assister à leur dépouillement. Par ailleurs, le Ministère re-

joint l'appel des observateurs à respecter la déclaration des résultats fournis par la Cénap, seul organe en mesure de transmettre les résultats fidèles à la réalité du vote des citoyens gabonais. A ce titre, le Ministère rappelle que le cadre du processus électoral défini par l'ensemble des représentants de la classe politique gabonaise ne permet pas aux candidats de produire des résultats chiffrés avant la Cénap et la proclamation de ces derniers par M. le Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité et de l'Hygiène publiques.

Déclaration attribuable au porte-parole du Secrétaire général de l'Onu suite à l'élection présidentielle en République gabonaise

Le Secrétaire général félicite le peuple et le gouvernement de la République gabonaise de la tenue pacifique et ordonnée de l'élection présidentielle le 27 août 2016. Il espère que le même esprit de paix et transparence prévaudra avant et après l'annonce officielle des résultats préliminaires de l'élection qui devront être le reflet de la volonté du peuple. Il appelle tous les acteurs politiques à respecter la loi électorale et à s'abstenir de tout commentaire sur l'issue supposée de l'élection.

Le Secrétaire général demande à tous les Gabonais d'accepter le résultat des urnes et de régler tout grief par les moyens légaux et constitutionnels existants. Il appelle tous les acteurs concernés à ne pas inciter ou prendre part à des actes de violence. La conclusion réussie du processus électoral marquera une étape importante dans la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en République gabonaise.

Le Secrétaire général a demandé à son Représentant spécial pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, de continuer à travailler avec tous les acteurs concernés afin de désamorcer les tensions.

Communiqué de la Cénap

Le président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) informe les membres de l'Assemblée plénière de ladite commission qu'une réunion de cette instance se tiendra le mardi 30 août 2016, à partir de 19 heures, à la villa N°55 de la cité de la Démocratie.

La présence de tous est vivement souhaitée.

Fait à Libreville, le 29 août 2016

Le Président
René ABOGHE ELLA